



BULLETIN DE SERVICE

Statistiques trimestrielles des télécommunications

2^{ème} trimestre, 2002

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Vol. 26, n° 2

Novembre 2002

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Le produit no 56-002-XIF au catalogue est publié sur Internet au coût de 21 \$ cdn le numéro ou 40 \$ cdn pour un abonnement.

Une version imprimée sur demande est aussi disponible au coût de 42 \$ cdn le numéro ou 80 \$ cdn pour un abonnement.

Périodicité : Trimestriel / 1496-2705

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1 800 267-6677 ou par Internet : order@statcan.ca

FAITS SAILLANTS

- ▶ Dans le deuxième trimestre de 2002, le secteur des télécommunications a contribué 6,49 milliards de dollars (dollars constants de 1997) au produit intérieur brut (PIB) du Canada, ce qui représente 2,6 % du PIB total de l'économie. C'est une augmentation de 10,6 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier (Statistique Canada, CANSIM II Tableau 379-0018).
- ▶ Les bénéfices d'exploitation des services de télécommunications sans fil ont dépassé les 300 millions de dollars au deuxième trimestre de 2002, soit un niveau sans précédent, après avoir franchi le cap des 200 millions de dollars pour la première fois au trimestre précédent. Le secteur des télécommunications par fil est demeuré rentable dans la première moitié de 2002, mais la marge bénéficiaire de 13,4 % pour ce trimestre était bien inférieure à la moyenne de 19,5 % pour la période 1999-2001. C'était également la première fois que la marge bénéficiaire des télécommunications par fil était inférieure à la marge bénéficiaire dégagée par secteur des télécommunications sans fil.
- ▶ L'amélioration des résultats financiers du secteur des télécommunications sans fil est dans une large mesure le résultat d'une croissance rigoureuse et soutenue du nombre d'abonnements et des revenus. Le nombre d'abonnés aux services de télécommunications sans fil a crû de 17,5 au cours de ce trimestre par rapport à l'année précédente, et les revenus de 14,9 %. La baisse des revenus des services de télécommunications par fil est probablement à l'origine de la diminution de rentabilité. Les revenus de ce secteur ont fléchi de 2,3 % au deuxième trimestre comparativement à l'année précédente.
- ▶ Les investissements du secteur des télécommunications ont diminué de 17,7 % au deuxième trimestre par rapport à l'année précédente. Les segments des télécommunications sans fil et par fil au sein du secteur ont tous deux réduit leurs dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations sont intervenues pour 17,5 % et 26,6 % des revenus d'exploitation des services de télécommunications par fil et sans fil, respectivement.
- ▶ Depuis le deuxième trimestre de 2001, le secteur des télécommunications a perdu 1 884 emplois à plein temps, ce qui représente une baisse de 2,2 %. Le nombre d'emplois dans ce secteur était de 95 896, soit 84 595 emplois à plein temps et 11 301 emplois à temps partiel.
- ▶ Les voies d'accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC) atteignent presque la parité avec la population – on a compté 99,7 voies d'accès par 100 personnes. Les 31,2 millions de voies d'accès comprend plus de 11,1 millions de voies d'accès sans fil (abonnés à la téléphonie mobile) et 20,0 millions de voies d'accès fixe (19,3 millions de lignes d'accès individuelles et 99 836 lignes d'accès multiples). Toutefois, l'accès fixe a continué de diminuer au deuxième trimestre de 2002, une baisse de 1,0 % par rapport au niveau de l'an dernier.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2002. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
P	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Abréviations

n.c.a	non classé ailleurs
EQT	équivalents de qualité téléphonique
EPT	équivalents plein temps

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord - SCIAN (N° 12-501-XPF au catalogue)

5133	Télécommunications
51331	Télécommunications par fil
51332	Télécommunications sans fil
51333	Revendeurs de services de télécommunications
51334	Télécommunications par satellite (y compris les revendeurs de services par satellite)
51339	Autres services de télécommunications

APERÇU ANALYTIQUE

Indicateurs nationaux et sectoriels

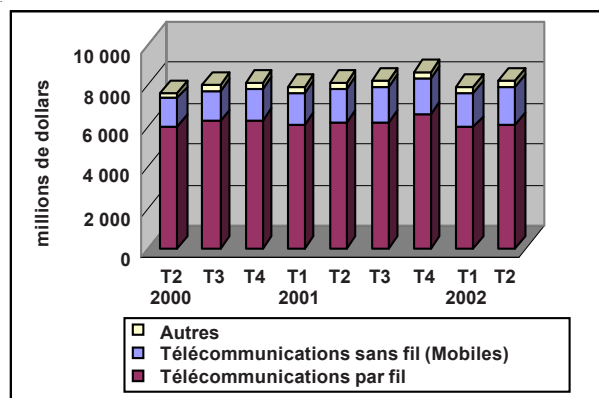
Les **revenus d'exploitation** du secteur des télécommunications ont été de 8,19 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2002 – une augmentation de 1,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2001. Les fournisseurs de services de télécommunications par fil propriétaires des installations ont été responsables de 73,2 % des revenus totaux d'exploitation du secteur, tandis que les services de télécommunications sans fil, les revendeurs, les télécommunications par satellite et les autres services ont représenté 26,8 % des revenus totaux du secteur pour le deuxième trimestre (graphique 1). La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil continue de dominer celle des fournisseurs de services de télécommunications sans fil et des revendeurs, mais elle a diminué graduellement par rapport aux 80,0 % qu'elle était au premier trimestre de 1999.

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil** ont totalisé 5,99 milliards de dollars au deuxième trimestre, soit une baisse de 2,3 % par rapport à l'an dernier. Les services locaux (1,72 milliard de dollars) ont continué de représenter la plus grande partie (28,6 %) du total des revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil, suivis par les services interurbains (1,10 milliard de dollars / 18,4 % du total déclaré) et les services aux entreprises de télécommunications (669 millions de dollars / 11,2 % du total déclaré). Services de données, haute vitesse, non commutés et autres (p. ex., la location, accès Internet au détail, ventes de biens) ont représenté 5,9 % des revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil du deuxième trimestre. C'était la troisième baisse d'une année à l'autre des revenus pour les quatre derniers trimestres. Les effets de la concurrence sur les prix, la perte de lignes suite à l'accroissement de la pénétration d'Internet haute vitesse et la substitution apparente de l'accès sans fil à l'accès fixe sont les causes profondes de ce phénomène.

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications sans fil** ont été beaucoup plus considérables que ceux du secteur des télécommunications par fil. Se chiffrant à 1,87 milliard de dollars ce trimestre, les revenus d'exploitation sont en hausse de 14,9 % par rapport à l'an dernier. Comme c'est le cas pour les entreprises de télécommunications par fil, les services locaux représentent la principale source de revenus pour le secteur des télécommunications sans fil, mais leur part du revenu total est plus élevée (1,12 milliard de dollars / 59,8 %).

Graphique 1.

La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil par rapport aux fournisseurs de services de télécommunications sans fil et aux revendeurs a diminué lentement au cours des dernières quelques années.
(Revenus de 8,19 milliards de dollars)



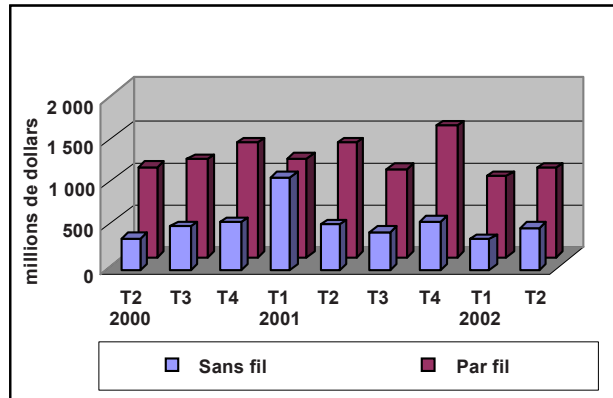
Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Le **bénéfice d'exploitation** a totalisé 1,09 milliard de dollars au deuxième trimestre, soit 13,3 % des revenus d'exploitation. C'était 17,3 % de moins que l'an dernier. Toutefois, le rendement a varié considérablement selon le secteur. Le bénéfice d'exploitation des entreprises de télécommunications par fil est tombé à 13,4 cents par dollar de revenu, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 19,5 pour la période 1999-2001. Les entreprises de télécommunications sans fil ont réalisé un bénéfice de près de 17 cents par dollar de revenu, résultat qui est en contraste marqué avec les trois années précédentes, où les bénéfices d'exploitation combinés pour la période 1999-2001 ont donné de 22,6 millions de dollars, ou moins de 1,0 % des revenus d'exploitation des services de télécommunications sans fil. Les secteurs des revendeurs, des télécommunications par satellite et des autres services (SCIAN 51333, 4 et 9, respectivement) ont déclaré une perte d'exploitation estimative de 8 cents par dollar de revenu ce trimestre.

Les dépenses en immobilisations du secteur des télécommunications ont atteint 1,55 milliards de dollars, soit encore 17,7 % de moins que ce qui a été déclaré au deuxième trimestre de l'an dernier. Les secteurs des télécommunications par fil et sans fil ont des dépenses en immobilisations de 1,05 milliard de dollars et de 497 millions de dollars, respectivement, soit 17,5 % et 26,6 % des revenus d'exploitation du deuxième trimestre (graphique 2). Il s'agit du troisième recul d'une année à l'autre des dépenses en immobilisations dans les quatre derniers trimestres, ce qui tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle le réseau du secteur a la capacité de répondre à la demande de services actuelle et prévue.

Graphique 2.

Les investissements du secteur ont baissé de 17,7 % au deuxième trimestre de 2002 par rapport à l'année précédente. Les secteurs des télécommunications sans fil et par fil ont tous deux réduit leurs dépenses.
(Dépenses en immobilisations de 1,55 milliards de dollars)

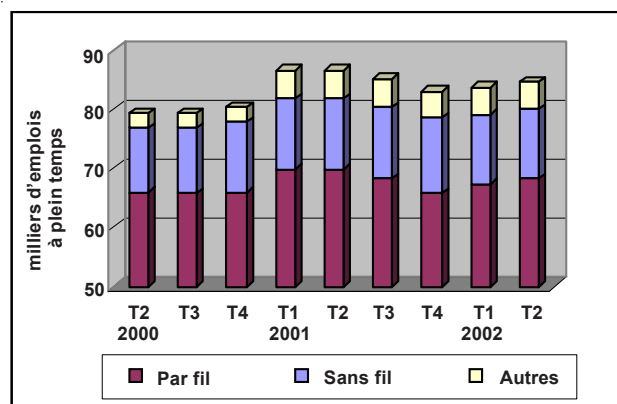


Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Le nombre **d'emplois à plein temps** a été de 84 595 ce trimestre. Il s'agit d'une baisse de 2,2 % par rapport au deuxième trimestre de 2001 (perte de 1 884 emplois à plein temps) (graphique 3). Depuis le deuxième trimestre de l'an dernier, 1 620 emplois à plein temps se sont perdus au secteur des télécommunications par fil, tandis que 160 emplois à plein temps se sont perdus au secteur des télécommunications sans fil. Au cours de la même période, 104 emplois à plein temps se sont perdus dans le secteur des autres services. Les **coûts annuels moyens de la main-d'œuvre** (salaires, traitements et avantages sociaux) par employé (équivalent temps plein) ont été de 72 685 \$ dans le secteur des télécommunications par fil et de 65 743 \$ dans le secteur des télécommunications sans fil.

Graphique 3.

Le nombre d'emplois à plein temps dans les secteurs des télécommunications a diminué de 2,2 % depuis le deuxième trimestre de 2001.



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

L'accès par fil au réseau téléphonique public commuté (RTPC) éte un peu plus de 19,3 millions de lignes à la fin du deuxième trimestre, une baisse de 0,5 % par rapport à l'an dernier. Les diminutions qui apparaissaient trimestre après trimestre l'année passée continuent au deuxième trimestre de 2002. Ce nouveau phénomène peut constituer les premiers signes du remplacement des services par fil par des services sans fil ou l'accroissement du taux de pénétration du câble sur le marché pour l'accès Internet. Néanmoins, les revenus des services locaux par fil par ligne RTPC ont augmenté par rapport à l'année précédente, sous l'effet essentiellement des augmentations de prix des services de base. Les lignes résidentielles ont représenté 65,8 % du total, et les lignes commerciales ont représenté 34,2 % des lignes RTPC (Tableau explicatif 1).

Chaque ligne RNIS (Réseau numérique à intégration de services) fournit des voies d'accès multiples au RTPC, grâce à la largeur de bande améliorée. Avec la conversion des lignes RNIS à leurs équivalents de qualité téléphonique pour la largeur de bande (ADB du RNIS = 2 lignes, ADP du RNIS = 23 lignes), l'accès fixe total ce trimestre a été un peu plus de 20,0 millions de lignes, une baisse de 1,0 % par rapport à l'an dernier.

Au deuxième trimestre, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était en hausse de 17,5 % par rapport à l'an dernier. À la fin du trimestre, on comptait plus de 11,1 millions d'abonnés, soit plus qu'un Canadien sur trois. Depuis le deuxième trimestre de 2001, cependant, les fournisseurs de services de télécommunications sans fil ont vu baisser les revenus locaux par abonné, car de nombreux nouveaux abonnés tirent peut-être partie des forfaits moins rentables de téléphone mobile payés d'avance. L'accès sans fil numérique se situe à 68,2 %, ce qui représente plus de 7,6 millions d'abonnés à la téléphonie mobile (Tableau explicatif 2, graphique 4). Cela fait contraste avec l'accès par fil, qui est presque totalement numérique. Toutefois, la part des abonnés au service mobile numérique a augmenté rapidement au cours des derniers trimestres.

Tableau explicatif 1. Infrastructure du RTPC - Accès par fil

Lignes d'accès RTPC	2 ^{ème} trimestre, 2002		
	Résidentiel	D'affaires	Total
Lignes d'accès par fil (SCIAN 51331)			
Lignes individuelles	12 444 052	2 832 965	15 277 017
Lignes multiples	68 028	1 285	69 313
ADB du RNIS	97	70 550	70 647
ADP du RNIS	...	29 189	29 189
Téléphones publics	...	165 834	165 834
Centrex	...	2 612 085	2 612 085
Lignes officielles	382 300
Autres	-	393 257	393 257
Estimation de couverture insuffisante	202 627	124 246	326 873
Total - Lignes d'accès RTPC	12 714 804 (65,8 %)	6 612 028 (34,2 %)	19 326 832 (100,0 %)
Total - Équivalents de qualité téléphonique	12 714 901 (63,4 %)	7 324 736 (36,6 %)	20 039 637 (100,0 %)

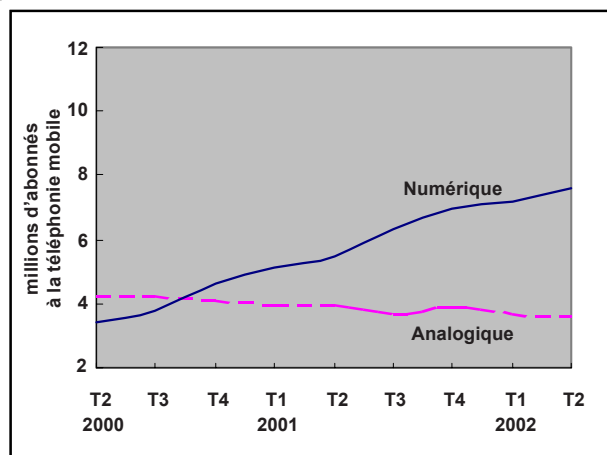
Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 2^{ème} trimestre, 2002

Tableau explicatif 2. Infrastructure du RTPC - Accès mobile

Accès au RTPC	2 ^{ème} trimestre, 2002
Accès mobile (SCIAN 51332)	
Numérique	7 620 377
Analogique	3 551 675
Total - Accès mobile	11 172 052

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 2^{ème} trimestre, 2002

Graphique 4.



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

La **télédensité** est une mesure de la pénétration des services de télécommunications pour une population donnée. Dans les secteurs des télécommunications par fil et sans fil, on a compté 64,0 et 35,7 voies d'accès (EQT) par 100 personnes, respectivement. La télédensité totale par 100 personnes a été de 99,7 au deuxième trimestre, une augmentation de 3,7 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier (Tableau explicatif 3).

Les **abonnements aux services de radiomessagerie** ont diminué au cours de l'an dernier, baisse qui est peut-être attribuable à la croissance marquée des services de télécommunications cellulaires, qui sont considérés comme un substitut de la radiomessagerie. Au deuxième trimestre, on comptait tout juste moins 1,7 million de radiomessagers en service, soit une diminution de 1,9 million d'abonnés par rapport au deuxième trimestre de 2001 (-9,8 %).

Le **trafic** interurbain, qui est assuré presque entièrement par les voies d'accès par fil, a atteint 13,5 milliards de minutes ce trimestre. Environ 10,1 % du total des minutes de service interurbain sont attribuables à des appels provenant de l'extérieur du Canada. La téléphonie mobile est principalement un outil de communication locale. Le nombre total de minutes facturées a augmenté de façon appréciable depuis le deuxième trimestre de 2001 (29,4 %), pour atteindre plus de 8,1 milliards. Non seulement le nombre d'abonnés augmente, mais encore le nombre de minutes facturées par abonné augmente également, ce qui porte à croire que les abonnés à la téléphonie mobile passent plus de temps au téléphone.

Les lecteurs doivent prendre note que, dans la mesure du possible, les tableaux comprennent des estimations du sous-dénombrement. Veuillez consulter la section « *Concepts et méthodologie* » pour plus de renseignements.

Tableau explicatif 3. Infrastructure du RTPC - Total de l'accès

Télédensité	
Total de voies d'accès au RTPC	30 498 567
Total de voies d'accès au RTPC (EQT)	31 211 372
Accès par fil (EQT) par 100 personnes	64,0
Accès sans fil (EQT) par 100 personnes	35,7
RTPC total (EQT) par 100 personnes	99,7

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 2^{ème} trimestre, 2002

**Secteurs des télécommunications
(SCIAN 5133)**

Tableaux sommaires

TABLEAU 1. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5133), trimestriel, 2002

	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Indicateurs financiers (000\$)										
Revenus d'exploitation	7 916 859	1,0	8 193 519	1,3					16 110 378	1,1
Dépenses d'exploitation	6 638 706	(3,6)	7 107 845	4,9					13 746 551	0,6
Bénéfice d'exploitation	1 278 153	34,2	1 085 674	(17,3)					2 363 827	4,4
% des revenus d'exploitation	16,1	33,0	13,3	(18,3)					14,7	3,2
Dépenses en immobilisations ¹	1 309 984	(41,8)	1 547 881	(17,7)					2 857 865	(30,8)
Emploi (personnes)										
Plein temps	83 568	(3,3)	84 595	(2,2)				
Temps partiel	<u>11 925</u>		<u>11 301</u>					
Total	95 493		95 896					
% de l'emploi industriel national ²	0,750		0,718					
Total (équivalents à plein temps - EPT)	88 166		89 481					
Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)										
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 880		72 307					
Voies d'accès au RTPC (fixes et mobiles)										
Total	30 424 141	6,4	30 498 567	5,5				
Total - (équivalents de qualité téléphonique - EQT)	31 154 052	5,9	31 211 372	4,9				
Télédensité (EQT par 100 habitants)	99,9	4,9	99,7	3,7				

Les pourcentages étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement aux totaux.

¹ Comporte uniquement 51331 (télécommunications par fil) et 51332 (télécommunications sans fil).

² Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, du piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir la publication n° 72-002-XIB au catalogue.

TABLEAU 2A. Indicateurs d'exploitation sommaires, premier trimestre, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	4 824 052	1 612 386
Autres revenus d'exploitation ¹	899 820	74 485
Évaluation de couverture insuffisante	<u>151 477</u>	<u>34 695</u>	<u>319 943</u>	<u>506 116</u>
Total	5 875 349	1 721 566	319 943	7 916 859
% du SCIAN 5133	74,2	21,7	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	4 353 742	1 347 985
Autres dépenses d'exploitation	244 484	132 792
Évaluation de couverture insuffisante	<u>197 868</u>	<u>27 451</u>	<u>334 383</u>	<u>559 703</u>
Total	4 796 094	1 508 228	334 383	6 638 706
% du SCIAN 5133	72,2	22,7	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation				
	1 079 255	213 338	(14 440)	1 278 153
% des revenus d'exploitation	18,4	12,4	(4,5)	16,1
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	81 574	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	437 703	93 114
Autre	<u>36 549</u>	<u>X</u>
Total	474 252	X
Revenu net avant impôt sur le revenu				
	686 577	9 386
BAIIDA ²	2 069 492	551 308
Dépenses en immobilisations				
	946 153	363 831
% des revenus d'exploitation	16,1	21,1
Emploi (personnes)				
Plein temps	67 387	11 607	4 574	83 568
Temps partiel	<u>9 274</u>	<u>2 363</u>	<u>288</u>	<u>11 925</u>
Total	76 661	13 970	4 862	95 493
% de l'emploi industriel national	0,602	0,110	0,038	0,750
Total des équivalents à plein temps (EPT)	71 295	12 206	4 665	84 963
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	1 205 599	194 123	67 042	1 466 764
Temps partiel	<u>69 909</u>	<u>10 017</u>	<u>1 339</u>	<u>81 265</u>
Total	1 275 508	204 139	68 382	1 548 029
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	71 563	66 898	..	72 880

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 2B. Indicateurs d'exploitation sommaires, deuxième trimestre, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	4 883 010	1 710 738
Autres revenus d'exploitation ¹	956 071	120 368
Évaluation de couverture insuffisante	<u>154 526</u>	<u>37 662</u>	<u>331 144</u>	<u>523 332</u>
Total	5 993 607	1 868 768	331 144	8 193 519
% du SCIAN 5133	73,2	22,8	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	4 690 664	1 364 278
Autres dépenses d'exploitation	285 950	166 478
Évaluation de couverture insuffisante	<u>214 151</u>	<u>28 378</u>	<u>357 946</u>	<u>600 475</u>
Total	5 190 765	1 559 134	357 946	7 107 845
% du SCIAN 5133	73,0	21,9	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation				
	802 842	309 634	(26 802)	1 085 674
% des revenus d'exploitation	13,4	16,6	(8,1)	13,3
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	48 268	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	387 470	84 561
Autre	<u>1 318 820</u>	<u>X</u>
Total	1 706 290	X
Revenu net avant impôt sur le revenu				
	(855 180)	141 371
BAIIDA ²	1 808 388	654 066
Dépenses en immobilisations				
	1 050 699	497 181
% des revenus d'exploitation	17,5	26,6
Emploi (personnes)				
Plein temps	68 185	11 780	4 630	84 595
Temps partiel	<u>9 273</u>	<u>1 754</u>	<u>273</u>	<u>11 301</u>
Total	77 458	13 534	4 903	95 896
% de l'emploi industriel national	0,580	0,101	0,037	0,718
Total des équivalents à plein temps (EPT)	72 044	12 710	4 726	89 481
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	1 257 950	190 343	69 364	1 517 657
Temps partiel	<u>71 193</u>	<u>15 031</u>	<u>1 445</u>	<u>87 668</u>
Total	1 329 143	205 374	70 809	1 605 325
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 685	65 743	..	72 307

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 2C. Indicateurs d'exploitation sommaires, Chiffres cumulés, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	9 707 062	3 323 124
Autres revenus d'exploitation ¹	1 855 891	194 853
Évaluation de couverture insuffisante	<u>306 004</u>	<u>72 357</u>	<u>651 087</u>	<u>1 029 448</u>
Total	11 868 957	3 590 334	651 087	16 110 378
% du SCIAN 5133	73,7	22,3	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	9 044 406	2 712 263
Autres dépenses d'exploitation	530 434	299 270
Évaluation de couverture insuffisante	<u>412 019</u>	<u>55 829</u>	<u>692 329</u>	<u>1 160 178</u>
Total	9 986 859	3 067 362	692 329	13 746 551
% du SCIAN 5133	72,6	22,3	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation				
	1 882 098	522 971	(41 242)	2 363 827
% des revenus d'exploitation	15,9	14,6	(6,3)	14,7
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	129 842	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	825 173	177 675
Autre	<u>1 355 369</u>	<u>X</u>
Total	2 180 542	X
Revenu net avant impôt sur le revenu				
	(168 602)	97 473
BAIIDA ²	3 877 881	1 205 373
Dépenses en immobilisations				
	1 996 852	861 012
% des revenus d'exploitation	16,8	24,0
Emploi (personnes)				
Plein temps	68 185	11 780	4 630	84 595
Temps partiel	<u>9 273</u>	<u>1 754</u>	<u>273</u>	<u>11 301</u>
Total	77 458	13 534	4 903	95 896
% de l'emploi industriel national	0,580	0,101	0,037	0,718
Total des équivalents à plein temps (EPT)	72 044	12 710	4 726	89 481
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	2 463 549	384 466	136 406	2 984 421
Temps partiel	<u>141 101</u>	<u>25 047</u>	<u>2 784</u>	<u>168 933</u>
Total	2 604 650	409 513	139 191	3 153 354
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 685	65 743	..	72 307

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 3. Sommaire des indicateurs analytiques, SCIAN 51331, 51332, trimestriel, 2002

Industries du SCIAN	51331				51332			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Données financières								
Revenu d'exploitation par personne (\$)	188,40	191,40			55,20	59,68		
Bénéfice d'exploitation (% des revenus d'exploitation)	18,4	13,4			12,4	16,6		
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents) ¹	9,11	9,04			15,06	14,68		
Revenus moyens par minute de service local (cents)			16,34	15,20		
Dépenses en immobilisations par personne (\$)	30,34	33,55			11,67	15,88		
Dépenses en immobilisations (% des revenus d'exploitation)	16,1	17,5			21,1	26,6		
Emploi/Main-d'oeuvre								
Emploi sectoriel comme % de l'emploi industriel national ²	0,602	0,580			0,110	0,101		
Revenu par employé à plein temps (EPT) (\$)	82 410	83 194			141 044	147 029		
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT) ³	278	273			898	879		
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	71 563	72 685			66 898	65 743		
Coûts de la main-d'oeuvre en % des revenus d'exploitation	21,7	22,2			11,9	11,0		
Télédensité (EQT)								
Voies d'accès au RTPC par 100 habitants	64,8	64,0			35,1	35,7		
Trafic^{1, 4}								
Minutes de service local par abonné			595	662		
Minutes de service local par personne			208	235		
Minutes de service interurbain par voie d'accès (EQT) ³	696	701			64	72		
Minutes de service interurbain par personne	435	432			22	25		

¹ Les minutes de service interurbain comprennent les appels nationaux et internationaux ayant leur origine au Canada et les appels sans frais pour les entreprises de télécommunications par fil, et les minutes facturées pour les entreprises de télécommunications sans fil.

² Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs en agriculture, pêche et piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir le catalogue No. 72-002-XIF de Statistique Canada.

³ N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

⁴ Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

**Entreprises de télécommunications par fil
(SCIAN 51331)**

Tableaux et diagrammes

TABLEAU 4. Revenus d'exploitation, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises										
Contribution	82 627		75 184						157 811	
Interconnexion	435 874		424 277						860 151	
Location de circuits	39 753		37 482						77 235	
Autres	<u>139 697</u>		<u>132 339</u>						<u>272 036</u>	
Total	697 951	(4,9)	669 282	(22,5)					1 367 233	(14,4)
Services de transmission de la voix										
Appels locaux	1 698 750	(0,9)	1 717 114	(1,7)					3 415 864	(1,3)
Appels interurbains	1 111 728	(12,6)	1 101 295	(1,3)					2 213 023	(7,3)
Options de gestion	327 496	12,6	333 957	12,7					661 453	12,6
Connexion	<u>79 007</u>	(8,4)	<u>94 270</u>	(12,7)					<u>173 277</u>	(10,8)
Total	3 216 981	(4,4)	3 246 636	(0,6)					6 463 617	(2,5)
Services de données et à haute vitesse										
Commutation par paquets à bande étroite	235 477		250 442						485 919	
Commutation à haute vitesse ¹	<u>100 522</u>		<u>105 633</u>						<u>206 155</u>	
Total	335 999	(35,3)	356 075	(34,6)					692 074	(35,0)
Services non commutés (lignes privées)										
Bande étroite	290 219		284 450						574 669	
Haute vitesse	<u>45 870</u>		<u>44 841</u>						<u>90 711</u>	
Total	336 089	16,7	329 291	(3,6)					665 380	5,6
Autres services de télécommunications	<u>237 032</u>		<u>281 726</u>						<u>518 758</u>	
Total	4 824 052	(6,8)	4 883 010	(7,0)					9 707 062	(6,9)
Autres revenus d'exploitation										
Location d'équipement terminal	61 580		62 409						123 989	
Ventes de biens d'équipement de télécommunications	100 959		114 285						215 244	
Service d'annuaire	9 599		8 552						18 151	
Accès Internet au détail	320 212		396 167						716 379	
Autres services n.c.a.	<u>407 470</u>		<u>374 658</u>						<u>782 128</u>	
Total	899 820	29,8	956 071	31,6					1 855 891	30,7
Évaluation de couverture insuffisante	<u>151 477</u>	...	<u>154 526</u>	...					<u>306 004</u>	...
Total - Revenus d'exploitation	5 875 349	(2,5)	5 993 607	(2,3)					11 868 957	(2,4)

¹ Services à commutation de circuit et à commutation par paquets à bande large.

TABLEAU 5. Dépenses d'exploitation, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises										
Contribution	179 657		156 936						336 593	
Interconnexion	553 700		546 143						1 099 843	
Location de circuits	180 146		164 214						344 360	
Autres	<u>251 755</u>		<u>195 505</u>						<u>447 260</u>	
Total	1 165 258	(1,9)	1 062 798	(19,5)					2 228 056	(11,2)
Dépenses de main-d'oeuvre	1 151 861	2,7	1 160 115	10,8					2 311 976	6,6
Dépréciation	990 237	(1,9)	1 005 546	(2,5)					1 995 783	(2,2)
Autres	<u>1 046 386</u>		<u>1 462 205</u>						<u>2 508 591</u>	
Total	4 353 742	(4,5)	4 690 664	3,8					9 044 406	(0,4)
Autres dépenses d'exploitation	244 484	21,7	285 950	34,4					530 434	28,2
Évaluation de couverture insuffisante	<u>197 868</u>	...	<u>214 151</u>	...					<u>412 019</u>	...
Total - Dépenses d'exploitation	4 796 094	(3,4)	5 190 765	5,1					9 986 859	0,9

TABLEAU 6. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation	5 875 349	(2,5)	5 993 607	(2,3)					11 868 957	(2,4)
Dépenses d'exploitation	4 796 094	(3,4)	5 190 765	5,1					9 986 859	0,9
Bénéfice d'exploitation	1 079 255	1,7	802 842	(33,0)					1 882 098	(16,7)
% des revenus d'exploitation	18,4	4,4	13,4	(31,4)					15,9	(14,6)
BAIIDA ¹	2 069 492	(0,1)	1 808 388	(18,9)					3 877 881	(9,8)
Rendement des revenus² (\$)										
Revenu d'exploitation par personne (\$)	188,40	(3,5)	191,40	(3,4)					379,80	(3,5)
Revenus des services de transmission de la voix par ligne RTPC ³	165,14	(1,8)	167,96	2,3					333,10	0,2
Revenus locaux par ligne RTPC ³	87,20	1,7	88,83	1,2					176,03	1,5
Revenus interurbains par ligne RTPC ³	57,07	(10,3)	56,97	1,7					114,04	(4,7)
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents)	9,11	(15,5)	9,04	(6,4)					9,08	(11,2)
Rapport des services de pointe ⁴ (%)	22,3	(11,9)	23	(14,5)					22,6	(13,4)

¹ BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.² Les calculs ne comprennent pas les estimations de couverture insuffisante, et le cas échéant se fondent sur le nombre de lignes RTPC ou l'équivalent de qualité téléphonique (EQT).³ N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.⁴ Rapport entre les revenus d'exploitation des nouveaux services et les services de télécommunications traditionnels (%).

TABLEAU 7. Emploi et coût de la main-d'oeuvre , SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Emploi (personnes)										
Plein temps	67 387	(3,5)	68 185	(2,3)				
Temps partiel	<u>9 274</u>	(6,7)	<u>9 273</u>	(11,4)				
Total	76 661	(3,9)	77 458	(3,5)				
% de l'emploi industriel national	0,602		0,580					
Total (équivalents à plein temps - EPT)	71 295	(4,6)	72 044	(3,8)				
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	82 410		83 194					
Coûts de la main-d'oeuvre¹										
Plein temps	1 205 599	5,3	1 257 950	19,0					2 463 549	11,8
Temps partiel	<u>69 909</u>	(13,5)	<u>71 193</u>	(8,1)					141 101	(10,9)
Total	1 275 508	4,0	1 329 143	17,1					2 604 650	10,3
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	71 563	9,1	72 685	15,2				

¹ Inclus dépenses en immobilisations pour la main-d'oeuvre.

TABLEAU 8. Dépenses en immobilisations, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses en immobilisations	946 153	(18,5)	1 050 699	(22,0)					1 996 852	(20,4)
% des revenus d'exploitation	16,1	(16,4)	17,5	(20,2)					16,8	(18,5)
par personne (\$)	30,34	(19,4)	33,55	(22,9)					64,03	(21,2)

TABLEAU 9. Infrastructure de réseau, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

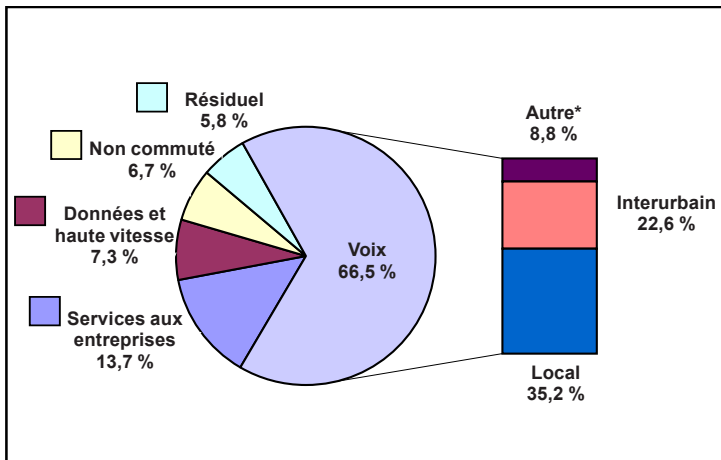
Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Infrastructure de réseau (accès)								
Lignes d'accès RTPC								
Lignes individuelles (comprend PBX)	15 390 477	(2,3)	15 277 017	(2,4)				
Lignes partagées	72 292	(15,6)	69 313	(16,1)				
RNIS ADB	72 331	(13,2)	70 647	(12,8)				
RNIS ADP	29 890	(10,2)	29 189	(13,3)				
Téléphones publics	167 205	(1,8)	165 834	(3,8)				
Centrex	2 585 761	2,9	2 612 085	3,4				
Lignes de téléphones officielles	389 295	...	382 300	...				
Autres (comprend mobiles et lignes à services interurbains planifiés)	432 895	(20,3)	393 257	(26,9)				
Évaluation de couverture insuffisante	<u>326 873</u>	...	<u>326 873</u>	...				
Total	19 467 019	(0,2)	19 326 515	(0,5)				
De résidence (%)	65,8		65,8					
D'affaires (%)	34,2		34,2					
Total des équivalents de qualité téléphonique (EQT)								
	20 196 930	(0,6)	20 039 320	(1,0)				
De résidence (%)	63,4		63,4					
D'affaires (%)	36,6		36,6					
RTPC (EQT) par 100 habitants	64,8	(1,5)	64,0	(2,1)				
Lignes d'accès résidentielles (EQT) par 100 ménages	107		106					
Lignes d'accès commerciales (EQT) par 100 membres du personnel ¹	58,0		54,9					
Voies d'accès au RTPC (EQT) par EPT ²	278		273					
Lignes d'accès non RTPC³								
Numériques	285 533		298 759					
Analogiques	<u>25 665</u>		<u>25 218</u>					
Total	311 198		323 977					

¹ Personnes employés dans l'industrie au niveau national selon les estimations de l'EEPH.² N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.³ Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

TABLEAU 10. Trafic interurbain, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

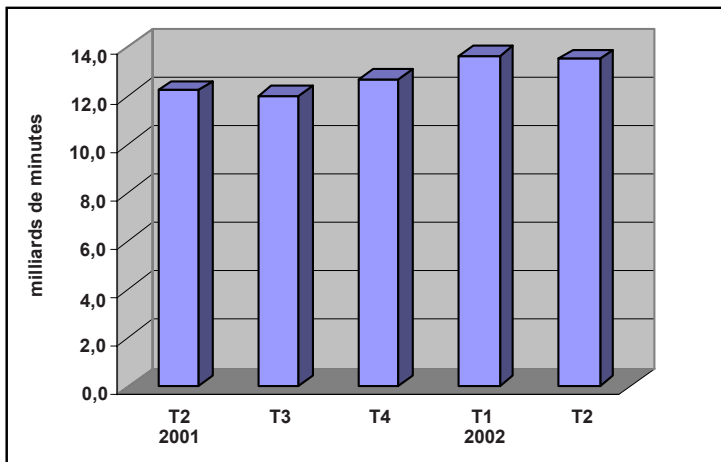
Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Trafic (milliers de minutes)¹										
Interurbain										
Appels sortants	9 742 769		9 753 280						19 496 049	
Appels sans frais	2 458 475		2 425 176						4 883 651	
Appels entrant au Canada	<u>1 349 627</u>		<u>1 363 660</u>						<u>2 713 287</u>	
Total	13 550 871	8,6	13 542 116	11,3					27 092 987	9,9
Rendement du trafic (minutes)¹										
Interurbain										
Appels sortants										
par lignes d'accès (EQT) ²	500		505						1 005	
par personne	312		311						623	
Appels sans frais										
par lignes d'accès (EQT) ²	126		125						251	
par personne	79		77						156	
Appels entrant au Canada										
par lignes d'accès (EQT) ²	69		71						140	
par personne	43		44						87	
Total										
par lignes d'accès (EQT) ²	696	11,5	701	14,7					1 397	13,1
par personne	435	7,7	432	9,9					867	8,8

¹ Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.² N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

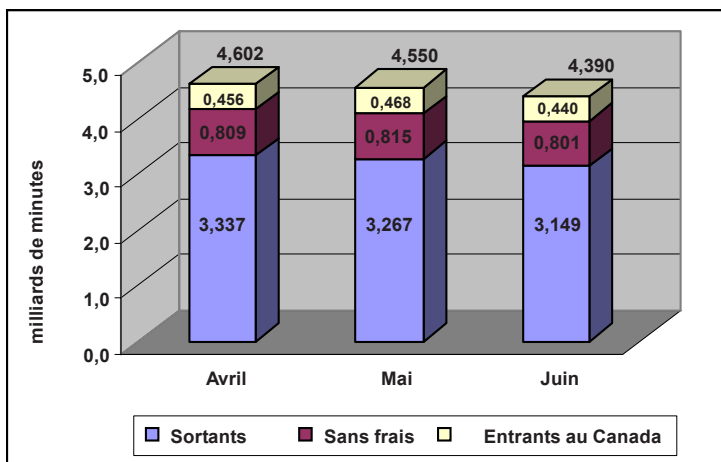


* Options de gestion et frais de connexion.

Graphique 5.
Part des revenus d'exploitation des télécommunications par fil
(Revenus de 4,88 milliards de dollars)



Graphique 6.
Trafic par fil - Nombre total de minutes de service interurbain
(13,5 milliards)



Graphique 7.
Minutes de service interurbain par mois des télécommunications par fil, deuxième trimestre, 2002
Total des minutes des appels sortants 9,8 milliards
Total des minutes sans frais 2,4 milliards
Total des minutes des appels entrants au Canada 1,4 milliard

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



**Entreprises de télécommunications sans fil
(SCIAN 51332)**

Tableaux et graphiques

TABLEAU 11. Revenus d'exploitation, SCIAN 51332, trimestriel, 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises de télécommunications	162 366		183 333						345 699	
Télécommunications locales									1 482 414	
Fixe (services récurrents)	728 422		753 992						653 034	
Temps d'antenne (services mesurés)	314 192		338 842						44 070	
Autres	18 688		25 382							
Total	1 061 302	14,4	1 118 216	14,5					2 179 518	14,4
Télécommunications interurbaines									222 602	
Temps d'antenne	105 476		117 126						0	
Autres	0		0							
Total	105 476	4,0	117 126	8,6					222 602	6,4
Radiomessagerie (téléavertisseurs)	43 317		43 539						86 856	
Services de dépêche (radiocommunications)	12 450		13 443						25 893	
Autres services de télécommunications	227 475		235 081						462 556	
Total	1 612 386	15,3	1 710 738	12,8					3 323 124	14,0
Autres revenus d'exploitation	74 485	6,4	120 368	55,0					194 853	31,9
Évaluation de couverture insuffisante	34 695	...	37 662	...					72 357	...
Total - Revenus d'exploitation	1 721 566	14,8	1 868 768	14,9					3 590 334	14,9

TABLEAU 12. Dépenses d'exploitation, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises de télécommunications	156 818		157 904						314 722	
Dépenses en main-d'oeuvre	198 716		200 027						398 743	
Dépréciation	337 970		344 432						682 402	
Autres dépenses de télécommunications	654 481		661 915						1 316 396	
Total	1 347 985	(7,6)	1 364 278	(0,9)					2 712 263	(4,3)
Autres dépenses d'exploitation	132 792	48,1	166 478	76,5					299 270	62,6
Évaluation de couverture insuffisante	27 451	...	28 378	...					55 829	...
Total - Dépenses d'exploitation	1 508 228	(4,4)	1 559 134	4,1					3 067 362	(0,3)

TABLEAU 13. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation	1 721 566	14,8	1 868 768	14,9					3 590 334	14,9
Dépenses d'exploitation	1 508 228	(4,4)	1 559 134	4,1					3 067 362	(0,3)
Bénéfice d'exploitation	213 338	372,0	309 634	140,5					522 971	939,9
% des revenus d'exploitation	12,4	336,8	16,6	109,3					14,6	805,3
BAIIDA ¹	551 308	74,2	654 066	43,6					1 205 373	56,1
Rendement des revenus² (\$)										
Revenus locaux par personne	55,20	13,7	59,68	13,6					114,88	13,6
Revenus locaux par abonné	97,30	(5,2)	100,54	(2,7)					197,84	(3,9)
Revenus moyens par minute de service local (cents)	16,34	(14,1)	15,20	(11,5)					15,73	(12,7)
Revenus interurbains par abonné	9,67	(13,8)	10,53	(7,7)					20,20	(55,6)
Revenus moyens par minute de service interurbain	15,06	(16,5)	14,68	(16,7)					14,86	(16,6)
Revenus de radiomessagerie par abonné	35,15	2,9	35,44	9,6					70,59	6,1

¹ BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.² Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.

TABLEAU 14. Emploi et coûts de la main-d'oeuvre, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Emploi (personnes)										
Plein temps	11 607	(2,4)	11 780	(1,3)				
Temps partiel	<u>2 363</u>	22,5	<u>1 754</u>	(28,5)					...	
Total	13 970	1,1	13 534	(6,0)					...	
% de l'emploi industriel national	0,110		0,101						...	
Total (équivalents à plein temps - EPT)	12 206	(4,5)	12 710	(3,3)					...	
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	141 044		147 029						...	
Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)¹										
Plein temps	194 123	9,3	190 343	5,8					384 466	7,6
Temps partiel	<u>10 017</u>	(24,8)	<u>15 031</u>	(17,4)					<u>25 047</u>	(20,5)
Total	204 139	6,9	205 374	3,7					409 513	5,3
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	66 898	12,0	65 743	9,6					...	

¹ Inclus dépenses en immobilisation pour la main-d'oeuvre

TABLEAU 15. Dépenses en immobilisations, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses en immobilisations	363 831	(66,6)	497 181	(6,7)					861 012	(46,9)
% des revenus d'exploitation	21,1	(70,9)	26,6	(18,8)					24,0	(53,8)
par abonné (\$)	33,20	(72,3)	44,50	(20,6)					77,70	(55,8)
par personne (\$)	11,67	(66,9)	15,88	(7,7)					27,55	(47,5)

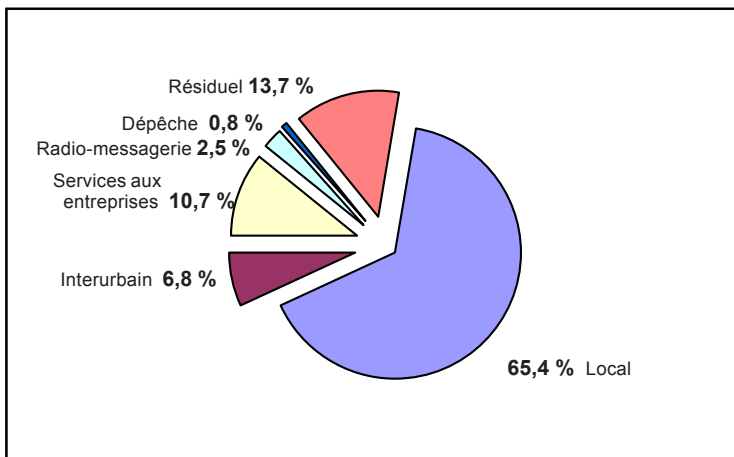
TABLEAU 16. Infrastructure de réseau, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Infrastructure de réseau (accès)								
Abonnés à la téléphonie mobile								
Numérique	7 227 234	42,9	7 620 377	38,0				
Analogique	<u>3 729 888</u>	(7,5)	<u>3 551 675</u>	(10,9)				
Total - Téléphonie mobile	10 957 122	20,5	11 172 052	17,5				
Pénétration de la téléphonie mobile								
par 100 habitants	35,1	19,4	35,7	16,3				
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT)								
	898		879					
Abonnés à la radiomessagerie								
Pénétration de la radiomessagerie par 100 habitants	1 664 629	(9,7)	1 660 819	(9,8)				
	5,3	(11,7)	5,3	(11,7)				

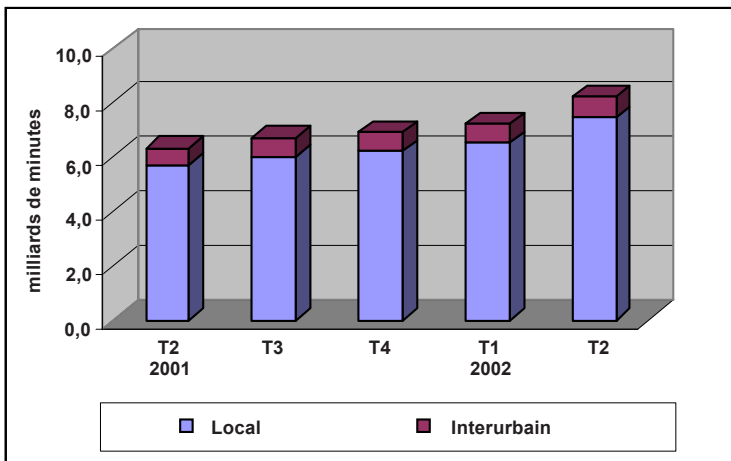
TABLEAU 17. Trafic, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Trafic (milliers de minutes)¹										
Minutes facturées										
Locales	6 494 458		7 357 944						13 852 402	
Interurbains	<u>700 327</u>		<u>797 923</u>						<u>1 498 250</u>	
Total	7 194 785	32,3	8 155 867	29,4					15 350 652	30,7
Trafic par abonné (minutes)¹										
Minutes de service local par abonné	595	10,4	662	10,0					1 257	10,2
Minutes de service interurbain par abonné	64	3,2	72	10,8					136	7,1
Minutes facturées par abonné	660	9,6	733	10,1					1 393	9,9

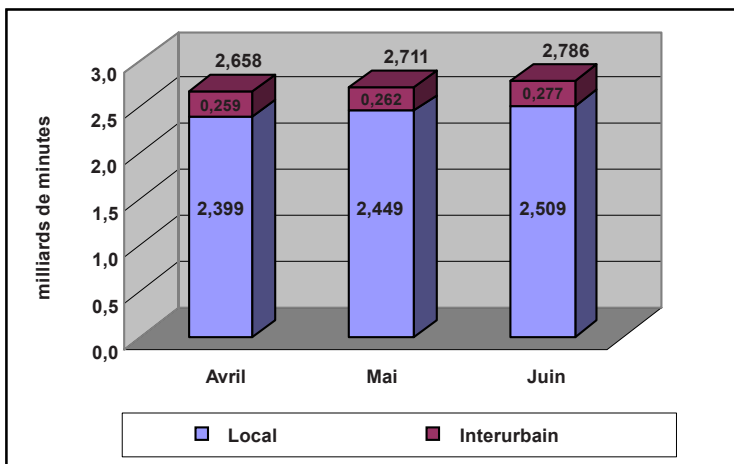
¹ Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.



Graphique 8.
Part des revenus d'exploitation des télécommunications sans fil
(Revenus de 1,71 milliard de dollars)



Graphique 9.
Trafic sans fil
Nombre total de minutes facturées
(8,2 milliards)



Graphique 10.
Minutes facturées par mois, télécommunications sans fil, deuxième trimestre, 2002
Le total des minutes facturées pour des services de télécommunications sans fil s'est chiffré un peu au-dessus du 8,0 milliards au deuxième trimestre, une augmentation de 29,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2001. Il s'agissait surtout de minutes de service local (7,4 milliards)

**Revendeurs, télécommunications par satellite et autres services
(SCIAN 51333, 51334, 51339)**

Évaluation de couverture insuffisante

TABLEAU 18. Évaluation de couverture insuffisante, SCIAN 51333, 4, 9, trimestriel, 2002

Revendeurs, Satellite et Autres télécommunications (SCIAN 51333, 51334, 51339)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Chiffres cumulés
Indicateurs financiers (000\$)					
Revenus d'exploitation	319 943	331 144			651 087
Dépenses d'exploitation	334 383	357 946			692 329
Bénéfice d'exploitation	(14 440)	(26 802)			(41 242)
% des revenus d'exploitation	(4,5)	(8,1)			(6,3)
Emploi (personnes)					
Plein-temps	4 574	4 630			...
Temps partiel	<u>288</u>	<u>273</u>			...
Total	4 862	4 903			...
% de l'emploi industriel national	0,038	0,037			...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	4 665	4 726			...
Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)					
Plein temps	67 042	69 364			136 406
Temps partiel	<u>1 339</u>	<u>1 445</u>			<u>2 784</u>
Total	68 382	70 809			139 191

COMMENT COMMANDER ...

Pour obtenir une publication, veuillez communiquer par téléphone au (613) 951-7277 ou par télécopieur (613) 951-1584 ou Internet : order@statcan.ca. Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1 800 267-6677 (Canada et États-Unis). Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation écrite pour une commande faite par téléphone.

CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIE

Objectifs de l'enquête

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications (SCIAN 5133) sert à mesurer le rendement financier du secteur, des aspects de l'infrastructure du réseau et des caractéristiques d'exploitation liées à l'emploi, aux dépenses en immobilisations et à l'intensité du trafic. L'enquête comporte des améliorations par rapport à l'enquête mensuelle qu'elle remplace : élargissement du champ d'observation de l'enquête de façon à englober les principaux fournisseurs parallèles de services de télécommunications par fil et l'industrie des télécommunications sans fil; production d'évaluations de couverture insuffisante des unités qui font partie du secteur, mais qui ne sont pas visées par l'enquête (revendeurs, satellites et petits fournisseurs de services par fil et sans fil); utilisation de concepts correspondant à l'enquête annuelle remaniée, lancée en 1997; réduction du fardeau de réponse imposé aux répondants qui avaient antérieurement présenté douze rapports par année.

Couverture de l'enquête

L'enquête trimestrielle vise les grands établissements dont l'activité principale est la prestation de services de télécommunications et qui exploitent des installations de télécommunications (fournisseurs de services par fil et sans fil). L'enquête est menée auprès de 22 entreprises représentant toutes les provinces et les territoires. Elle n'est pas menée auprès d'entreprises qui fournissent des services de revente, des services par satellites et d'autres services n.c.a. Les estimations des activités de ces entreprises sont fondées sur les enquêtes annuelles.

Classification industrielle

Les fournisseurs de services de télécommunications sont répartis dans les cinq classes des secteurs des télécommunications (par fil, sans fil, revendeurs, satellite et autres¹) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Publié en 1998, le SCIAN est la nomenclature des activités économiques la plus récente. Il s'agit du système de classification de ce type le plus récent, élaboré conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les unités déclarantes sont classifiées selon leur activité principale et la technologie qu'elles utilisent principalement. Ce système permet une classification plus précise des industries que l'ancienne Classification type des industries (CTI) de 1980. Pour plus de renseignements au sujet du SCIAN et de la concordance entre ce dernier et la CTI à tous les niveaux de la classification, veuillez consulter la publication 12-501-XPF de Statistique Canada, numéro 97001.

Méthodologie

L'enquête trimestrielle permet de recueillir des données auprès des plus grandes entreprises rangées dans les classes 51331 (Télécommunications par fil) et 51332 (Télécommunications sans fil) du SCIAN; ces données couvrent environ 99,0 % des revenus de ces secteurs et 93,0 % des revenus de l'ensemble du secteur des télécommunications (SCIAN 5133) (voir le tableau A). L'enquête annuelle, un recensement des fournisseurs de services de télécommunications, sert à produire des évaluations de couverture insuffisante pour les unités non visées par l'enquête trimestrielle, de façon que l'on puisse estimer l'activité totale du secteur. Les classes

¹ SCIAN 51331

Le secteur des télécommunications par fil comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par le biais de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences ou par une combinaison de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences et de liaisons par satellite.

SCIAN 51332

Le secteur des télécommunications sans fil comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission servant à assurer des communications directes par le biais des ondes, y compris les services de téléphonie cellulaire, les services de communications personnelles, les services de radiocommunications mobiles spécialisés (SRMS) et les services de messagerie (radiomessagerie).

SCIAN 51333

Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur dont l'activité principale est l'achat d'accès et de capacités de réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunications à leurs clients.

SCIAN 51334

Le secteur des télécommunications par satellite comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite fixes et mobiles servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.

SCIAN 51339

« Autres » inclut les secteurs fournissant des services de télécommunications non énumérés ci-dessus (p. ex., télémesure, repérage des satellites, exploitation de stations radar).

51333, 51334 et 51339 du SCIAN qui se rapportent aux télécommunications ne sont pas visées par l'enquête parce que les établissements qui les composent sont généralement plus petits; les quelques grands établissements recensés tendent à dominer ces classes, et leur inclusion dans l'enquête poserait des problèmes de divulgation.

Les variables qui peuvent faire l'objet de variations considérables d'une période à l'autre, comme les dépenses en immobilisations ainsi que les revenus et les dépenses hors exploitation, n'ont pas été estimées pour les unités non visées par l'enquête. En outre, plus l'établissement est petit, moins ces activités tendent à être importantes (phénomène typique pour les secteurs non visés par l'enquête), de sorte que les valeurs de l'enquête pour ces variables constituent de bonnes estimations du total des données agrégées du secteur.

Les taux de couverture pour l'enquête trimestrielle de 2002 sont calculés en déterminant la part de l'activité totale du secteur qui est attribuable aux répondants de l'enquête trimestrielle en cours, en fonction des données annuelles les plus récentes (2000), et compte tenu des rachats, des fusions et des regroupements depuis 2000, ces taux étant appliqués aux données trimestrielles courantes. Le tableau ci-dessous indique les taux de couverture établis en fonction des revenus d'exploitation pour chacune des classes du SCIAN. Le taux de couverture insuffisante est simplement la différence entre le taux de couverture et 100 %. Les taux de couverture insuffisante pour d'autres variables sont similaires aux taux présentés ici.

Tableau A - Taux de couverture pour les revenus d'exploitation

SCIAN	Couverture (%)	Couverture insuffisante (%)	Total (%)
51331	99,0	1,0	100,0
51332	100,0	0,0	100,0
51333,4,9	-	100,0	100,0
5133	93,0	7,0	100,0

Les évaluations de couverture insuffisante des lignes d'accès ne sont pas redressées d'un trimestre à l'autre, parce qu'on ne s'attend pas à ce que la croissance observée pour les unités visées par l'enquête (grands établissements, existants et nouveaux) corresponde à celle des unités non visées par l'enquête (petits

fournisseurs de services, souvent en milieu rural). L'évaluation de couverture insuffisante reflète simplement le nombre de lignes d'accès des unités non visées par l'enquête pour les données annuelles les plus récentes dont on dispose. La couverture insuffisante des abonnés à la téléphonie mobile n'est pas redressé d'un trimestre à l'autre, non pas parce que l'on estime que les unités hors du champ de l'enquête sont statiques, mais parce que ces unités représentent une part tellement faible de l'industrie que toute variation associée à celles-ci serait négligeable.

Lors du traitement des données annuelles de 2000 (hiver 2003), les estimations trimestrielles de 2000 seront corrigées de façon à refléter les totaux définitifs de 2000. Une fois mises à jour en fonction des données annuelles, les séries chronologiques trimestrielles seront donc directement comparables aux séries annuelles publiées. Les hypothèses servant au calcul des taux trimestriels de couverture insuffisante ont été révisées puisque les données annuelles de 2000 ont été traitées, et seront publiées dans un communiqué futur.

Qualité des données et limites de celles-ci

Lorsque Statistique Canada reçoit les questionnaires trimestriels dûment remplis, ceux-ci sont comparés aux questionnaires antérieurs, afin de vérifier la cohérence des réponses. Toutes les occurrences inhabituelles donnent lieu à une demande de confirmation et de précision auprès des répondants concernés. Les données sont presque toujours des chiffres réels, mais lorsque les circonstances l'exigent, on utilise les meilleures estimations obtenues des répondants ou calculées par Statistique Canada à la lumière des enregistrements antérieurs du répondant et des tendances actuelles de l'industrie.

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications n'est pas une enquête sur échantillon, ce qui permet d'éviter les erreurs dues à l'échantillonnage. Il se peut toutefois que des erreurs non dues à l'échantillonnage se produisent. Il existe quatre sources possibles d'erreurs non dues à l'échantillonnage pour une enquête donnée : erreur de couverture, erreur de réponse, erreur due à la non-réponse et erreur de traitement. Contrairement aux erreurs dues à l'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas faciles à quantifier. Les *erreurs de couverture* découlent d'une représentation inappropriée de la population visée. Elles peuvent survenir au moment de la sélection de la population visée par l'enquête, ou encore de la collecte et du traitement des données. Il n'existe pas d'exemples d'erreur significative de couverture dans l'Enquête trimestrielle de 2002 sur les télécommunications.

L'*erreur de réponse* peut être attribuable à de nombreux facteurs, y compris une mauvaise conception du questionnaire, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants, ou encore des données erronées déclarées par le répondant. Des changements fréquents touchant le personnel des entreprises peuvent aussi entraîner des erreurs de réponse. L'enquête trimestrielle comporte plusieurs éléments qui aident les répondants à remplir le questionnaire, y compris des vérifications logiques et de cohérence et un glossaire des termes et concepts. Les réponses sont comparées d'un trimestre à l'autre, et tout écart significatif fait l'objet d'une vérification de la part des analystes, afin d'assurer la précision. Toutefois, même avec ces vérifications, la précision des données dépend de la volonté des répondants de consulter leurs dossiers.

L'*erreur due à la non-réponse* se produit lorsque tous les répondants potentiels ne collaborent pas pleinement. Cela n'a jamais posé de problème avec l'enquête trimestrielle. Des *erreurs de traitement* peuvent aussi se produire au moment du codage, de l'entrée, de la vérification et de la totalisation des données. Dans le cadre de la présente enquête, des procédures d'assurance de la qualité ont été utilisées au cours du traitement des données, conformément aux indications figurant ci-dessus, afin de réduire ces erreurs au minimum.

Révisions

Des révisions sont nécessaires lorsque de nouvelles données plus complètes deviennent disponibles. De par la nature du secteur des télécommunications, les répondants communiquent souvent avec Statistique Canada pour mettre à jour leurs données ou signaler des erreurs dans les données déclarées antérieurement. Des révisions sont effectuées chaque trimestre pour rendre compte des changements ou des corrections touchant les données. On devrait toujours consulter la version la plus récente des données trimestrielles sur les télécommunications pour obtenir les données les plus précises possible.

Les lecteurs doivent prendre note que certaines révisions ont été apportées afin de tenir compte des nouveaux guides comptables et pratiques de ce secteur d'activité, ainsi que des fusions et des regroupements d'entreprises. Certains changements aux statistiques sur le trafic ont été apportés pour améliorer la qualité des données. Les données ont été également mises-à-jour pour montrer des changements aux estimations de couverture insuffisante. Ces estimations sont désormais fondées sur des pondérations plus récentes, qui n'étaient pas disponibles avant la diffusion des données du premier trimestre en septembre 2002.

Pour des renseignements supplémentaires ou de l'information au sujet du contenu, des méthodes ou de la qualité des données, veuillez communiquer avec la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique au (613) 951-2581.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Note de reconnaissance

Le succès du système de statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Le développement du Programme d'infrastructure des télécommunications de Statistique Canada a bénéficié d'avis et support financiers du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, Industrie Canada.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



GLOSSAIRE DES TERMES

Abonné. Client du service de télécommunication avec ou sans fil ayant un seul accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC). (*Subscriber*)

Accès à large bande. Liaisons bidirectionnelles à haut débit entre les réseaux de l'utilisateur final et du fournisseur (par exemple centraux) telles que les systèmes hybrides fibre optique-câble coaxial, fibre optique jusqu'au trottoir et fibre jusqu'au domicile pour les abonnés du service de résidence, fonctions dont la vitesse dans au moins une des directions est supérieure à 1,544 Mbit/s. (*Broadband access*).

Appels ou messages de départ en provenance du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance et à destination du Canada, des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis). (*Calls/ messages, outbound*)

Appels ou messages d'arrivée internationaux à destination du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis) et à destination du Canada. (*Calls/ messages, International incoming*)

Autres accès (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'accès par fin non précisées ci-dessus, par exemple, les lignes WATS, les lignes d'accès mobiles (n'inclus pas les abonnés à la téléphonie mobile). (*PSTN, Other access lines*)

Autres fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI). Les compagnies non titulaires (ou entrants) possédant ou non leurs équipements (revendeurs) afin d'offrir les services de télécommunications interurbains. (*Alternative providers of long distance services*).

Autres services de télécommunication. Établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services de télécommunications spécialisés tels que le repérage par satellites, la télémessure et l'exploitation de station radar. Comprend également les établissements dont l'activité principale est de fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes reliées à un ou à plusieurs systèmes terrestres et pouvant transmettre à des systèmes de satellites et recevoir des transmissions de ces systèmes. (*Telecommunication, other*)

Avantages sociaux. Cotisations de l'employeur versées aux régimes de pension, aux régimes d'assurance-maladie et autres régimes d'aide sociale, à l'assurance-emploi, au

Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et à l'indemnisation des travailleurs. Ne sont pas inclus les avantages non imposables offerts par un employeur comme les cotisations à un régime de soins médicaux privé, les équipements récréatifs, les dépenses de déménagement et certains services de consultation pour les employés. Font partie des **coûts de la main-d'œuvre**. (*Fringe benefits*)

Bande étroite (SCP). Un système de télécommunication dans la bande de fréquence de 900 MHz offrant des services de radiomessagerie unidirectionnelle ou bidirectionnelle. Ce service fait appel à la technologie de transmission numérique sur des radiocanaux de 50 KHz (kilohertz) ou moins. (*Narrowband PCS*)

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA). Pour la présente enquête, BAIIDA est la somme du bénéfice d'exploitation et de la dépréciation. (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA)*)

Bénéfice d'exploitation. Total des revenus d'exploitation moins le total des dépenses d'exploitation. (*Operating profit*)

Cellulaire de télécommunications. Un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz (megahertz) offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les télécommunications cellulaires peuvent s'effectuer au moyen de systèmes soit analogiques soit numériques dans le cadre d'une architecture de réseau multicellulaire. (*Cellular telecommunications*)

Circuit. Une installation constituée des équipements et des appareils nécessaires pour former une voie convenable pour la transmission de communications téléphoniques, textuelles, audio, vidéo ou de données entre des téléphones et d'autres équipements de télécommunications. (*Circuit*)

Commutation par paquets. Communications de la voie, de données ou de vidéo transmises et reçues en paquets de longueur fixe ou variable et pour lesquelles des adresses permettent l'acheminement des paquets à l'aide de circuits non réservés. Chaque paquet est adressé et numéroté afin de l'acheminer à sa bonne destination et réassembler dans le bon ordre. Ces paquets peuvent être acheminés via différentes routes selon la disponibilité au moment de l'envoi afin de maximiser l'efficacité opérationnelle du réseau. (*Packet switched telecommunications*)

Connexion. Service offert aux abonnés pour la connexion ou la reconnexion au RTPC. Ceci n'inclut pas le câblage des locaux. (*Connection*)

Contribution. Paiements (à la minute ou par circuit) provenant des revenus de télécommunications interurbaines internationales et nationales au titre du moins perçu en revenu pour la prestation des services locaux ou d'accès. (*Contribution*)

Coûts moyens de la main-d'œuvre par employé à plein temps ou l'équivalent (annualisés). Total des coûts de la main-d'œuvre du secteur (salaires, traitements et avantages sociaux versés à des employés à plein temps et à temps partiel) divisé par le nombre d'employés à plein temps ou l'équivalent. Il s'agit d'un calcul de la moyenne mobile, les données du trimestre précédent étant incluses dans le calcul du trimestre en cours, puis rajustées pour donner une estimation annuelle. L'estimation du premier trimestre est multipliée par deux, celle du deuxième trimestre étant calculée comme la somme des coûts de la main-d'œuvre pour les deux premiers trimestres divisée par le nombre moyen d'employés à plein temps ou l'équivalent pour les deux trimestres, le résultat étant multiplié par deux, et ainsi de suite. (*Average labour costs per FTE employee (annualized)*)

Coûts de la main-d'œuvre. Rémunération totale payée aux employés avant les déductions (l'équivalent du revenu d'emploi imposable déclaré à la cellule 14 de la déclaration T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Ce montant comprend les paiements pour les heures régulières, les heures supplémentaires, les congés payés, les allocations et avantages imposables, les gratifications, les jetons de présence, les congés de vacances et des paiements spéciaux comme les bonifications, les commissions, les paiements de salaires accumulés et rétroactifs, les paiements de cessation d'emploi ou les indemnités de départ, les rajustements de vie chère et les retraits des propriétaires actifs. Sont inclus également les avantages sociaux (voir **Avantages sociaux**). À noter que les coûts de la main-d'œuvre déclarés comme faisant partie des dépenses d'exploitation peuvent différer du total des coûts de la main-d'œuvre déclarés ailleurs, puisque ces derniers peuvent inclure les coûts capitalisés de la main-d'œuvre. (*Labour costs*)

Dépenses en immobilisations par abonné. Montant en dollars des dépenses en immobilisations sans fil pour chaque abonné au service sans fil. (*Capital expenditures per subscriber*)

Emploi industriel national. Total de l'emploi national tiré de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada. La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services privés aux ménages, des

organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Ce chiffre ne comprend pas le travail indépendant. Pour en savoir davantage, voir le n° 72-002-X1B au catalogue de Statistique Canada. (*National industrial employment*)

Employés. Toutes personnes rétribuées pour services rendus ou des absences payées et pour lesquelles l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Elles comprennent les salariés à plein temps (30 heures et plus par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ainsi que les propriétaires actifs, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation. Sont exclus les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et les employés occasionnels pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir de formulaire T-4. (*Employees*)

Employés à plein temps ou l'équivalent. Emplois à plein temps et emplois à temps partiel convertis en équivalents temps plein (ETP). Pour la présente enquête, on divise le total des coûts de la main-d'œuvre à temps partiel par le traitement moyen à plein temps (coûts de la main-d'œuvre à plein temps divisés par le nombre d'emplois à plein temps). (*Full-time equivalent (FTE) employees*)

Équipement de commutation. Commutateurs numériques et analogiques et logiciels correspondants utilisés pour diriger les communications du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Inclure les commutateurs privés (PBX) utilisés comme des commutateurs publics et exclure les ordinateurs personnels utilisés comme commutateurs. (*Switching equipment*)

Équipements de terminal. Équipements utilisés pour son usage propre et faisant partie de leurs installations, par exemple, des commutateurs privés (PBX) non utilisés pour la commutation publique, des postes téléphoniques, des routeurs, des modems chez les abonnés des installations d'intercommunication, etc. (*Terminal equipment*)

Équivalents qualité téléphonique (équivalents « canal B ») Nombre de lignes de qualité téléphonique offrant la même largeur de bande ou l'équivalent que la ligne en question. Les lignes ADB du RNIS (largeur de bande = 144 kbps) sont l'équivalent de 2 lignes de qualité téléphonique, tandis que les lignes ADP du RNIS (largeur de bande = 1,544 Mbps) sont l'équivalent de 23 lignes de qualité téléphonique. (*Voice-grade equivalents ('B channel' equivalents)*)

Établissement. Réseau téléphonique constituant une unité d'exploitation en mesure de déclarer les éléments de base de la statistique du téléphone tel que : revenus et nombre de lignes téléphoniques en service. (*Establishment*)

Fournisseurs de télécommunications exploitant leurs propres installations. Un fournisseur de services de télécommunications exploitant ses propres installations s'il est propriétaire ou exploitant d'un réseau (de transmission par fil, par câble, de radiotransmission, de transmission optique ou par un autre système électromagnétique ou encore de transmission par un système technique semblable) pour effectuer le transfert de données (signes, signaux, documents, images, sons ou information de quelque nature) entre des points de raccordement. (*Facilities-based operator*)

Interconnexion. Prestation de services et d'installations au delà du point d'interconnexion (tels que la commutation et le regroupement du tarif) dans le but de raccorder le trafic pour le compte d'un fournisseur de services de télécommunications de départ. L'interconnexion se produit entre des fournisseurs de services locaux (FSL) et des fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI), de FSL et des fournisseurs de services sans fil, ainsi qu'entre des fournisseurs de services nationaux et étrangers. (*Interconnection*)

Large bande. Télécommunications utilisant une largeur de bande de plus de 64 kbps et jusqu'à 1,544 Mbps. Une voie de télécommunication à deux sens avec une vitesse, dans au moins une direction, correspondant au critère ci-dessus. (*Wideband*)

Ligne d'accès Centrex (Réseau téléphonique public commuté). Service téléphonique d'affaires offert par un fournisseur de services qui offre la sélection directe à l'arrivée aux postes d'un abonné, le transfert des appels d'arrivée d'un poste à un autre et l'identification des téléphones supplémentaires aux fins de la facturation des appels interurbains. Le Centrex utilise l'équipement de commutation installé habituellement chez le fournisseur de services. (*PSTN, Centrex access lines*)

Ligne d'accès individuelle, RTPC. Ligne d'abonné aménagée pour desservir un téléphone principal. Cela comprend les commutateurs privés pour les entreprises qui ont des voies d'accès spécialisées correspondantes dans leur équipement pour centrales téléphoniques. (*PSTN, individual access lines*)

Lignes non reliés au RTPC. Lignes de télécommunications non reliées au RTPC, par exemple, les services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, les réseaux téléphoniques et de données privés

reliant plusieurs emplacements et les liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. Lignes analogiques (voix, sous-fréquence vocale), par exemple, pour la surveillance d'alarme, le contrôle de trafic, les terminaux point de vente, etc. (*Non-PSTN lines*)

Messagerie. Un service de télécommunications interactif offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger de l'information grâce à des fonctions de stockage et d'acheminement de courrier électronique ou de traitement de messages, comme l'appel de personnes ou de SCP sur bande étroite. Les services de répondeur automatique ne sont pas inclus dans cette catégorie. (*Messaging*)

Minutes de conversation. Correspond au nombre de minutes d'utilisation des commutateurs, des circuits, des lignes et des groupes de lignes du répondant ou, dans le cas des refactureurs, le temps réel de conversation de leur abonnés aux fins d'appels et de messagerie. Tout autre type de facturation doit être converti en minutes de conversation et déclaré en conséquence. (*Conversation minutes*)

Options de gestion. Applications logicielles et de base de données spécialisées reliées à des réseaux de télécommunications, telles que les fonctions appel en attente, renvoi automatique, identification du demandeur, conférence à trois, composition abrégée, etc.; services de gestion des appels: afficheur, rappel du demandeur, filtrage d'appels, blocage d'appels, rappel automatique, etc.; et services de télémessagerie: TéléRéponse, TéléRéponse-option multi-usagers, messagerie vocale, menus vocaux, etc. Ces fonctions sont habituellement facturées à l'utilisation ou selon des frais mensuels fixes. Options de gestion sont également appelées services locaux optionnels ou améliorés. (*Calling Features*)

Partagés (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'abonnés aménagées pour desservir deux téléphones principaux ou plus (par exemple, les lignes résidentielles à plusieurs abonnés). (*PSTN, Party access line*)

Qualité téléphonique. Une ligne d'accès de qualité téléphonique sert à la transmission de la voix ou de données à 64 kbps. Elle sert également à la transmission des communications dans la gamme des audiofréquences entre 300 et 3 000 Hz, typiquement celle de la voix humaine. (*Voice-grade*)

Radiomessagerie. Système de télécommunication unidirectionnel offrant la possibilité d'émettre des signaux ou de transfert d'information au moyen de dispositifs à tonalité, à tonalité et à voix, tactiles ou à lecture optique. On peut faire appel à la technologie soit analogique soit numérique. (*Paging*)

Rapport des services de pointe. Rapport entre les revenus d'exploitation provenant de services de télécommunications améliorés à l'aide de logiciels (options de gestion), de services pouvant accueillir Internet et les services de communications à commutation par paquets, ainsi que d'autres applications à haute vitesse (services commutés et non commutés à haute vitesse) et la téléphonie traditionnelle (connexions locales et interurbaines et services non commutés à bande étroite). (*Advanced services ratio*)

Réseau numérique à intégration de services (RNIS). Ligne numérique à haute capacité équivalente à 2 canaux à accès de débit de base ou à 23 canaux à accès de débit primaire. Malgré sa grande capacité, cette ligne compte pour une ligne simple. (*ISDN*)

ADB (Accès à débit de base). Service qui offre deux canaux B à 64 kbits/s et un canal D à 16 kbits/s au moyen d'une ligne à paire torsadées standard. Les canaux à 64 kbits/s sont capables de transmettre la voix ou des données simultanément tandis que le canal D transmet des messages de contrôle d'appel et des données par paquets à 9,6 kbits/s. (*BRA*)

ADP (Accès à débit primaire). Service numérique à quatre fils qui divise un circuit T1 ordinaire de 1,544 Mbit/s en 23 canaux B à 64 kbit/s et un canal D à 64 kbit/s. Les canaux B transmettent la voix et des données à un débit de 64 kbit/s tandis que le canal D transmet la signalisation hors bande pour une liaison à débit primaire ou plus. (*PRA*)

Réseau téléphonique public commuté (RTPC). Le RTPC est défini comme le réseau téléphonique commuté mondial (services de commutations, de circuits, de transmission et d'accès), ou une partie de ce réseau, utilisé pour établir les communications téléphoniques (voix) et non téléphoniques (courrier, son, images ou données) transmises au moyen d'une voie établie initialement au moyen de signaux téléphoniques et de circuits téléphoniques interurbains commutés ordinaires. (*Public switched telephone network (PSTN)*)

Revenus d'exploitation par personne. Revenus d'exploitation du secteur par personne basés sur l'estimation trimestrielle de la population. (*Operating revenue per capita*)

Revenus de radiomessagerie par abonné. Revenus de radiomessagerie par abonné au service de radiomessagerie (l'estimation du sous-dénombrement n'est pas incluse). (*Paging revenue per subscriber*)

Revenu moyen par minute de service interurbain. Revenus d'exploitation interurbains divisés par le nombre de minutes de service interurbain sortant (y compris les appels sans frais). (*Average revenue per long distance minute*)

Revenu net avant impôt. L'écart entre les revenus totaux (revenus d'exploitation et revenus hors exploitation) et les dépenses totales (dépenses d'exploitation et dépenses hors exploitation). (*Net income before taxes*)

Revenu par employé à plein temps ou l'équivalent. Total des revenus d'exploitation par employé à plein temps ou l'équivalent. (*Revenue per FTE employee*)

Revendeur. Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur lorsque son activité principale consiste à faire l'acquisition de l'accès au réseau auprès de propriétaires ou d'exploitants de réseaux de télécommunications et à revendre des services de télécommunications à leurs clients. Les revendeurs peuvent être propriétaires de certaines installations réseaux telles que l'équipement ou les appareils de commutation afin de manipuler et de contrôler les données mais non d'exploiter ou de maintenir un réseau complet. (*Reseller*)

Sans fil fixe. Utilisation de fréquence radio pour des services de télécommunications à partir d'un emplacement fixe. Cette classification sert à la déclaration de services offrant l'accès local sans fil au RTPC sur radiofréquences et diffusant à partir d'un emplacement fixe. Le sans fil fixe fait appel à la technologie de transmission soit numérique soit analogique. (*Fixed wireless*)

Satellite (Fixe). Télécommunications par satellite via des stations terrestres fixes. (*Satellite, fixed*)

Satellite (Mobile). Télécommunications par satellite via des stations terrestres mobiles. (*Satellite, mobile*)

Services aux entreprises de télécommunications. Services offerts à d'autres fournisseurs de télécommunications (entreprises de télécommunications ou revendeurs). Ceci inclut d'autres services offerts à des fournisseurs de services de télécommunications tels que la co-implantation, l'accès aux structures de soutènement, l'accès aux bases de données, la récupération des frais de démarrage, d'autres éléments dégroupés associés au renvoi d'une tonalité, etc. (*Carrier services*)

Services d'accès au réseau. Un service d'accès au réseau fournit, aux fins de transmission, le raccordement principal à un privé, abstraction faite des caractéristiques physiques de la liaison. Ceci comprend les circuits individuels et les circuits de lignes à plusieurs abonnés, les lignes raccordant les installations de la compagnie aux dispositifs de commutation installés chez les clients, les postes de radiocommunication autorisés, les principaux raccordements, et les circuits spéciaux. (*Network access services*)

SCP. Les services de communications personnelles (SCP) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 1900 MHz offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les SCP font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Personal communications services (PCS)*)

Services de dépêche. Services non commutés offerts par les détenteurs de licences d'entreprises de radiocommunications afin de fournir des services de dépêche et de communications (par exemple, services de dépêche pour les taxis ou le personnel sur le terrain, service mobile de transmission des données pour les services de police, etc.). (*Dispatch services*)

Services de transmission de la voix. Services associés généralement à la transmission de la voix, aux communications à bande étroite ou de qualité téléphonique, y compris la téléphonie vocale, les télécopies et l'accès au RTPC. (*Voice services*)

Services de données et à haute vitesse. Tout service à large bande (supérieur à 64 kbps), de même que les services de commutation par paquets à bande étroite. Les services Internet de gros ne sont pas déclarés séparément, mais sont compris ici. (*Data and high speed services*)

Services Internet de détail. La valeur déclarée dans les rapports trimestriels représente une faible partie seulement des services Internet de détail au Canada, puisque la plupart des entreprises de télécommunications comportent des filiales ou des divisions opérationnelles distinctes (FSI - fournisseurs de services Internet), qui ne sont pas considérées comme relevant du secteur des télécommunications dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). (*Retail Internet services*)

Services interurbains planifiés (WATS). Services qui permet à l'abonné de communiquer directement avec certaines circonscriptions éloignées, à des heures déterminées et moyennant un tarif forfaitaire. (*Wide area telephone services (WATS)*)

SRMS. Services de radiocommunications mobiles spécialisées (SRMS) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz offrant des services de répartition mobiles et l'accès mobile au RTPC. Les SRMS font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Enhanced Specialized Mobile Radio (ESMR)*)

Service sans fil à large bande. Un système de télécommunication multipoint utilisant les canaux de fréquences radio d'au moins 50kHz afin d'offrir la transmission et/ou la réception d'information telle que les multimédia, les données, les vidéos. On utilise soit la technologie de transmission numérique ou analogique. (*Wireless Broadband Services*)

Télécommunications. Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de son, ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électromagnétiques. (*Telecommunications*)

Télécommunications commutées locales. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et la transmission téléphoniques, de données, d'images et de messages vidéo par l'entremise d'un RTPC à l'intérieur d'un secteur d'appel local. (*Local switched telecommunications*)

Télécommunications commutées interurbaines. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et de la transmission de communications téléphoniques, de données, d'images et vidéo par l'entremise d'un RTPC entre des secteurs d'appels locaux. (*Long-distance switched telecommunications*)

Télécommunications par fil. Figurent ici les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à maintenir des installations de commutation et de transmission visant à fournir des services de communication directe au moyen de liaisons terrestres, hertziennes ou d'une combinaison de liaisons terrestres, hertziennes ou par satellite. (*Telecommunications, wireline (wired)*)

Téléphones publics (Réseau téléphonique public commuté). À encaissement automatique ou à prépaiement à cartes incluant les téléphones semi-publics (publiphones accessibles au public de façon restreinte en raison de leur emplacement, par exemple, les téléphones qui se trouvent dans des installations privées comme des restaurants). (*PSTN, Public telephones*)

Télécommunications sans commutation. Circuits spécialisés ou lignes privées entre des points précisés à l'usage exclusif des preneurs à bail ou des propriétaires du circuit; le RTPC n'est pas utilisé pour acheminer ou commuter la communication, par exemple, services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. (*Non-switched telecommunications*)

Télécommunications sans fil. Figurent ici les établissements qui effectuent l'exploitation et la maintenance d'installations de commutation et de transmission en vue de fournir des communications directes par l'entremise des ondes aériennes. (*Telecommunications, wireless*)

Télédensité. Une mesure du nombre de lignes téléphoniques (lignes d'accès fixes et abonnés à la téléphonie mobile) par 100 personnes. Un nombre entre 40 et 50 lignes par 100 personnes indique une assez bonne densité. La moyenne de l'OCDE était de 48,9 en 1997. La télédensité est une mesure du développement économique d'un pays. (*Teledensity*)

Téléométrie. Utilisation des télécommunications pour automatiquement indiquer ou enregistrer des mesures à distance de l'instrument de mesure. (*Telemetry*)

Téléphone. Instrument constitué des éléments nécessaires à la transmission et à la réception de la parole, de même que des organes de sonnerie et de signalisation. Peut être relié à tout autre poste téléphonique du réseau général. (*Telephone*)

Voies d'accès RTPC par employé à plein temps ou l'équivalent. Lignes d'accès pour le secteur de télécommunications par fil et les abonnés à la téléphonie mobile pour le secteur de télécommunications sans fil, par employé à plein temps ou l'équivalent. (*PSTN access paths per FTE employee*)